

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le retour des beaux jours nous procure le plaisir de retrouver le fleurissement de notre village. Après la 1^{ère} fleur 2002, il nous faut poursuivre notre effort pour que le cadre de vie reste agréable. Un grand nombre de personnes s'investissent de plus en plus pour fleurir et garder propres leur maison et leurs abords ; continuons dans ce sens.

Le Conseil Municipal a décidé de restaurer les trottoirs en gravillons. Une première tranche de travaux concerne la rue Jules Lefebvre, la Place, la rue d'Orville, et le Petit Amplier sur la D24.

Des demandes d'aménagement des bordures pour faciliter l'accès aux propriétés sont demandées (création de bateau). Les autorisations seront données en mairie après signature d'une convention.

Nos associations restent actives : le club de marche a renouvelé avec succès « l'après-midi Œufs de Pâques », le comité d'animation nous a proposé un voyage à Honfleur apprécié par tous les participants, la société de pêche a organisé avec réussite le 1^{er} juin « la journée pêche » et nos jeunes prévoient plusieurs manifestations.

A tous ces acteurs de la vie associative, bravo et continuez à nous distraire.



Informations pratiques

Ramassage des sacs jaunes et bleus :

Jeudi 03 juillet

Jeudi 17 juillet

Jeudi 31 juillet

Jeudi 14 août

Jeudi 28 août

Jeudi 11 septembre

Jeudi 25 septembre

Recensement :

Paul DECRY, délégué à la Défense, nous rappelle l'obligation du recensement :

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, sont dans l'obligation de se faire recenser à la mairie de leur domicile dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Pour ce faire, se présenter à la mairie muni de :

la carte d'identité (ou passeport) en cours de validité, le livret de famille.

Une attestation de recensement est remise aussitôt : elle est indispensable pour s'inscrire aux examens, concours, permis de conduire. Elle est aussi demandée pour toute inscription scolaire après 16 ans et pour l'inscription sur les listes électorales.

Cette attestation est aussi nécessaire pour la journée d'appel de Préparation à la Défense (JAPD) qui est obligatoire et qui sera effectuée avant l'âge de 18 ans dans un site militaire ou civil au plus près du domicile.

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

FILIEN : Service de Télé Assistance

Pour tout renseignement : Fédération ADMR
534, rue de Bruay
62400 BETHUNE
Téléphone : 03 21 68 15 15
Fax : 03 21 57 34 34

La vie du Conseil Municipal

Salle des fêtes :

Elle sera louée uniquement aux habitants de la commune

Location pour 48 heures : 75 Euros (sans cuisine)

Chèque de caution de 300 € rendu au retour des clés

Convention à signer lors du règlement de la location

Destruction des chardons et mauvaises herbes :

La destruction des chardons et mauvaises herbes ainsi que la taille des haies sont obligatoires. La responsabilité incombe à l'exploitant ou à l'utilisateur du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire us fruitsier.

Feux :

La déchetterie de Doullens est à votre disposition, ceci afin de limiter les feux.

La Vie du Village

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
Elus	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

La mairie sera fermée du mardi 12 au mercredi 27 août inclus, réouverture le jeudi 28 août à 17 heures. En cas d'urgence pendant cette période, veuillez vous adresser à Monsieur Thierry FRANCOIS, Maire, ou à MM. Paul DECRY ou Chantal de LAMARLIERE, adjoints.

Employé communal :

Franck DUPONTREUE, employé d'A.T.S. (Artois Technique Service), assure l'intérim de Michel DEMAREST afin de maintenir l'entretien de notre village.

Association de pêche :

La fête de la pêche à Amplier ce 1^{er} juin a obtenu un vif succès. Les jeunes et moins jeunes ont attrapé de nombreuses truites.

En outre, le soleil et la convivialité étaient de la partie pour le plaisir de tous.

La Société remercie MM. SAGOT et HOYEZ pour nous avoir facilité la tâche en nous laissant libres leurs pâturages.

Merci aussi aux comités des fêtes d'Amplier et Orville pour nous avoir prêté le chapiteau et le barnum.

Merci enfin à tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

« Génération Libre » :

28 juin : Feu de la Saint Jean à partir de 19 heures

Musique et restauration sur place

14 juillet : Selon météo, match de football

03 août : Réderie (Videz vos greniers)

19 septembre : Soirée dansante des jeunes

Nous vous invitons tous à venir nombreux à ces manifestations

Comité d'animation :

Venez nombreux au repas du 13 juillet !!!

Nous vous rappelons que le bénéfice de ces manifestations permet au Comité d'Animation de pratiquer des prix « défiant toute concurrence » pour la sortie annuelle.

Tennis :

Le terrain va rouvrir, un dépliant explicatif vous sera distribué

JOYEUX ETE A TOUS ET BONNES VACANCES ...